

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° *1*

Approbation du procès-verbal de la séance du
30 novembre 2007

Conformément à l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2007 du Conseil d'administration sous réserve des modifications apportées en séance.



Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 2

Approbation du rapport d'activité de l'année 2007

Conformément à l'article 10-3° du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'administration adopte le rapport d'activité concernant l'année 2007, sous réserve des modifications apportées en séance.

Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 4

Régularisation des crédits nécessaires aux opérations d'ordre sur les stocks Approbation du compte financier 2007

Affectation du résultat 2007

Conformément à l'article 10-5° du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'administration :

- vote la régularisation des crédits nécessaires à la passation des écritures d'ordre de fin d'exercice sur les stocks de marchandises et de produits finis,
- approuve le compte financier de l'exercice 2007,
- décide d'affecter le résultat 2007, conformément au tableau ci-dessous :

	DEBIT	CREDIT
Origines		
. Report à nouveau antérieur		
. Résultat de l'exercice (c/120 ACS)	7 177 458.73	
. Résultat de l'exercice (c/129 ACP)		
. Prélèvement sur les réserves (1)		
Affectations		
4. Affectation aux réserves : Réserves facultatives (C/10682)		7 177 458.73
5. Report à nouveau		
Totaux	7 177 458.73	7 177 458.73
(1) avec indication des postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués		


Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 5

Décision modificative n°1 du budget pour 2008

Conformément à l'article 10-4° du décret n°95-462 du 26 avril 1995, modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'administration approuve la décision modificative n°1 du budget pour 2008, portant le résultat prévisionnel à un déficit de 724 971 euros et le prélèvement sur le fonds de roulement à 5 781 754 euros.

Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux


POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel agrégé

DEPENSES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Mouvements en gestion	Budget 2008 après DM1	RECETTES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Mouvements en gestion	Budget 2008 après DM1
Charges de personnel	34 176 115	34 883 970	-	393 733	-	35 277 703	Subventions d'exploitation	13 181 468	14 961 368	-	586 520	-	15 547 888
Autres charges	42 147 637	36 956 420	2 931 951	217 785	-	40 106 156	Autres ressources	70 319 743	59 111 000	-	-	-	59 111 000
TOTAL DES DEPENSES (1)	76 323 752	71 840 390	2 931 951	611 518	-	75 383 859	TOTAL DES RECETTES (2)	83 501 211	74 072 368	-	586 520	-	74 658 888
RESULTAT PREVISIONNEL : bénéfice (3)=(2)-(1)	7 177 459	2 231 978	- 2 231 978	-	-	-	RESULTAT PREVISIONNEL : déficit (4)=(1)-(2)	-	-	699 973	24 998	-	724 971
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)-(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	699 973	611 518	-	75 383 859	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)-(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	699 973	611 518	-	75 383 859

Tableau de financement prévisionnel agrégé

EMPLOIS	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Mouvements en gestion	Budget 2008 après DM1	RESSOURCES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Mouvements en gestion	Budget 2008 après DM1
Insuffisance d'auto-financement	10 911 442	31 704 634	3 556 338	- 375 000	-	34 885 972	Capacité d'auto-financement	13 150 628	6 109 978	- 2 931 951	- 24 998	-	3 153 028
Investissements	-	-	-	-	-	-	Subventions d'investissement	7 622	25 751 189	-	-	-	25 376 189
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 911 442	31 704 634	3 556 338	- 375 000	-	34 885 972	Autres ressources	6 510 504	575 000	-	-	-	575 000
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)	8 742 068	731 533	-	-	-	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 663 510	32 436 167	- 2 931 951	- 399 998	-	29 104 216
							PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8)=(6)-(7)			6 488 289	24 998	-	5 761 754


Christophe Vallot
Président des
Mouvements nationaux

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 6

Autorisation sur l'acquisition et l'échange de biens immeubles au Château de Bouges

En application de l'article 10.9° du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le conseil d'administration accepte :

1. Pour la restauration de l'allée cavalière du château de Bouges, l'acquisition des biens suivants :
 - une partie d'environ 400 m² de la parcelle cadastrée section ZP n°3, d'une valeur de 0,45 € le mètre carré, soit 180 euros ;
 - la parcelle cadastrée E n°507, pour une surface de 32 ares 66 centiares pour une valeur de 1470 euros.

2. Afin de regrouper les terres d'exploitation agricole du château de Bouges :
 - le Centre des monuments nationaux cède la parcelle E N°462 située dans le village sur laquelle existe un garage et diverses dépendances pour une surface totale de 7 ares 49 centiares ;
 - le Centre des monuments nationaux reçoit en échange de la Commune de Bouges-le-Château la parcelle cadastrée ZA N°56 en nature de terre pour une surface de 1 hectare 94 ares 60 centiares.

Les lots étant considérés comme de valeur identique, soit 8.757 euros, l'échange ne donnera pas lieu au versement d'une soulte.



Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 3

Cession de l'appartement reçu en legs consenti par
mademoiselle Dumont Lebrun

En application de l'article 10-9° du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'Administration délibère sur le projet de vente de l'appartement, sis à Paris (75018), 6 rue Ordener dont l'établissement a acquis la pleine propriété dans le cadre du legs universel sans charge consenti par mademoiselle Dumont Lebrun suivant le testament olographe établi le 30 mars 1974 et déposé en l'office de maître Philippe HERBERT, notaire à Paris(75010), 26 bd Saint Denis.

Le Conseil d'administration accepte le projet de cession amiable de l'appartement au prix de 355 000 euros conformément à la valeur déterminée le 27 décembre 2007 par la Direction générale de la Comptabilité Publique, France Domaine Paris et autorise le Président à signer l'acte de vente de celui-ci.


Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Conseil d'administration du 25 avril 2008

Délibération n° 8

Indemnités d'expropriation portant sur une parcelle de terre du Domaine de la Motte Tilly

En application de l'article 10-9° du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, le Conseil d'Administration délibère sur l'offre d'indemnités proposée par le Conseil général de l'Aube pour l'acquisition par voie d'expropriation de la parcelle de terre située sur la commune de Le Mériot cadastrée section D n°552 (624 m²), lieudit La Bonne, sur le domaine de la Motte Tilly pour la réalisation du projet de création d'une plateforme tri modale destinée à recevoir des activités industrielles sur les communes de Le Mériot et Nogent sur Seine (Aube).

Le Conseil d'administration accepte l'offre d'indemnités conformément à la valeur déterminée le 23 mai 2007 par la Direction générale de la Comptabilité Publique, France Domaine et autorise le Président à accepter le montant des indemnités ainsi déterminé.



Christophe Vallet
Président du Centre des
monuments nationaux



**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°1

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU 25 AVRIL 2008**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 26 septembre 2008, approuve le procès-verbal de la séance du 25 avril 2008, tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait à Paris,

Le 26 septembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 2

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET POUR 2008

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application du 4° de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 26 septembre 2008, approuve la décision modificative n°2 du budget pour 2008, telle qu'annexée à la présente délibération, portant le résultat prévisionnel à un bénéfice de 780 267 euros et le prélèvement sur le fonds de roulement à 1 580 698 euros.

Fait à Paris,

Le 26 septembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel agrégé

DEPENSES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Budget 2008 après DM1	DM2	Budget 2008 après DM2	RECETTES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Budget 2008 après DM1	DM2	Budget 2008 après DM2
Charges de personnel	34 176 115	34 883 970	-	393 733	35 277 703	490 768	35 768 471	Subventions d'exportation	13 181 468	14 961 368	-	596 520	15 547 888	123 573	15 671 461
Autres charges	42 147 637	36 956 420	2 831 951	217 785	40 106 156	242 567	40 348 723	Autres ressources	70 319 743	59 111 000	-	-	59 111 000	2 115 000	61 226 000
TOTAL DES DEPENSES (1)	76 323 752	71 840 390	2 831 951	611 518	75 383 859	733 335	76 117 194	TOTAL DES RECETTES (2)	83 501 211	74 072 368	-	596 520	74 668 888	2 238 573	76 907 461
RESULTAT PREVISIONNEL: bénéfice (2)-(1)	7 177 459	2 231 978	2 231 978	-	780 267	780 267	780 267	RESULTAT PREVISIONNEL: déficit (4)-(1)-(2)	-	-	699 973	24 998	724 971	-	724 971
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (7)-(3)-(4)	83 501 211	74 072 368	699 973	611 518	75 383 859	1 513 602	76 897 461	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)-(3)-(2)-(4)	83 501 211	74 072 368	699 973	611 518	75 383 859	1 513 602	76 897 461

Tableau de financement prévisionnel agrégé

EMPLOIS	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Budget 2008 après DM1	DM2	Budget 2008 après DM2	RESSOURCES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	DM1 (reports)	DM1 (autres mouvements)	Budget 2008 après DM1	DM2	Budget 2008 après DM2
Insuffisance d'auto-financement	-	-	-	-	-	-	-	Capacité d'auto-financement	13 150 628	6 109 978	2 931 951	24 998	3 153 029	966 056	4 119 085
Investissements	10 911 442	31 704 634	3 556 338	375 000	34 885 972	2 740 013	32 145 959	Subventions d'investissement	7 622	25 751 169	-	375 000	25 376 169	29 987	25 406 176
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 911 442	31 704 634	3 556 338	375 000	34 885 972	2 740 013	32 145 959	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 510 504	575 000	-	575 000	575 000	466 000	1 040 000
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)-(6)-(5)	8 742 068	731 533	3 556 338	375 000	34 885 972	2 740 013	32 145 959	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8)-(6)-(5)	19 653 510	32 435 167	2 931 951	399 998	29 104 218	1 461 043	30 565 261
											6 486 289	24 998	5 781 754	4 201 056	1 580 698

Isabelle Lemesle
président du Centre
des mouvements nationaux

U

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 3

**AUTORISATION SUR UN PROJET DE BAIL A FERME
SUR LE DOMAINE DU CHATEAU DE BOUGES
D'UNE DUREE DE DIX HUIT ANS**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application du 9^{ème} alinéa de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 26 septembre 2008, autorise le Président du Centre des monuments nationaux à signer le bail rural annexé à la présente délibération.

Fait à Paris,

Le 26 septembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°08/1

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2008

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 11 décembre 2008, approuve le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2008, tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait à Paris,

Le 11 décembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°08/ 2

DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET POUR 2008

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application du 5° de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 11 décembre 2008, approuve la décision modificative n°3 du budget pour 2008, telle qu'annexée à la présente délibération, portant le résultat prévisionnel à un bénéfice de 87 770 euros et l'apport au fonds de roulement à 10 028 056 euros.

Fait à Paris,

Le 11 décembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel agrégé

DEPENSES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM2	DM3	Budget 2008 après DM3	RECETTES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM2	DM3	Budget 2008 après DM3
Charges de personnel	34 176 115	34 893 970	35 769 471	290 000	35 478 471	Subventions d'exploitation	13 181 468	14 961 368	15 671 461	523 650	16 195 111
Autres charges	42 147 637	36 956 420	40 348 723	1 356 147	41 704 870	Autres ressources	70 319 743	59 111 000	61 226 000	150 000	61 076 000
TOTAL DES DEPENSES (1)	76 323 752	71 840 390	76 117 194	1 066 147	77 183 341	TOTAL DES RECETTES (2)	83 501 211	74 072 368	76 897 461	373 650	77 271 111
RESULTAT PREVISIONNEL : bénéfice (3)=(2)-(1)	7 177 459	2 231 978	780 267	692 497	87 770	RESULTAT PREVISIONNEL : déficit (4)=(1)-(2)					
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)+(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	76 897 461	373 650	77 271 111	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)+(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	76 897 461	373 650	77 271 111

Tableau de financement prévisionnel agrégé

EMPLOIS	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM2	DM3	Budget 2008 après DM3	RESSOURCES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM2	DM3	Budget 2008 après DM3
Insuffisance d'autofinancement						Capacité d'autofinancement	13 150 628	6 109 978	4 119 085	1 260 000	5 379 085
Investissements	10 911 442	31 704 634	32 145 959	10 648 754	21 497 205	Subventions d'investissement	7 622	25 751 189	25 406 176		25 406 176
						Autres ressources	6 510 504	575 000	1 040 000	300 000	740 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 911 442	31 704 634	32 145 959	10 648 754	21 497 205	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 653 510	32 436 167	30 565 261	960 000	31 525 261
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)	8 742 068	731 533		10 028 056	10 028 056	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8)=(6)-(7)			1 580 598	1 580 598	



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°08/3

BUDGET PRIMITIF 2009

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré en application du 4° de l'article 10 du décret n°95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux, dans sa séance du 11 décembre 2008, approuve le budget primitif 2009, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Conseil d'administration prend note, en l'absence de traduction au BP 2009, de l'accord des tutelles sur le nombre d'emplois transférés en 2009 (33) au titre de la maîtrise d'ouvrage et sur la diffusion corrélative des fiches de postes élaborées par le CMN, ceci dans l'attente de la constatation du transfert effectif des 33 ETP dans le cadre de la DM1 sur titre 2 ou sur titre 3, selon l'origine des personnels rejoignant le CMN.

Fait à Paris,

Le 11 décembre 2008

Par le Conseil d'administration,

Le Président,



Isabelle LEMESLE

POUR DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel agrégé

DEPENSES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM3	Budget primitif 2009	RECETTES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM3	Budget primitif 2009
Charges de personnel	34 176 115	34 883 970	35 478 471	35 713 990	Subventions d'exploitation	13 181 468	14 961 368	16 195 111	14 401 344
Autres charges	42 147 637	36 956 420	39 752 373	39 313 038	Autres ressources	70 319 743	59 111 000	61 076 000	62 532 000
TOTAL DES DEPENSES (1)	76 323 752	71 840 390	75 230 844	75 027 028	TOTAL DES RECETTES (2)	83 501 211	74 072 368	77 271 111	76 933 344
RESULTAT PREVISIONNEL : bénéfice (3)=(2)-(1)	7 177 459	2 231 978	2 040 287	1 906 316	RESULTAT PREVISIONNEL : déficit (4)=(1)-(2)				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)+(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	77 271 111	76 933 344	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (1)+(3)=(2)+(4)	83 501 211	74 072 368	77 271 111	76 933 344

Tableau de financement prévisionnel agrégé

EMPLOIS	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM3	Budget primitif 2009	RESSOURCES	Compte financier 2007	Budget primitif 2008	Budget 2008 après DM3	Budget primitif 2009
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	13 150 628	6 109 978	5 379 085	5 654 316
Investissements	10 911 442	31 704 634	21 497 205	45 206 076	Subventions d'investissement	-	25 751 189	25 406 176	23 893 000
					Autres ressources	6 510 504	575 000	740 000	4 368 640
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 911 442	31 704 634	21 497 205	45 206 076	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 653 510	32 436 167	31 525 261	34 115 956
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)	8 742 068	731 533	10 028 056		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8)=(6)-(5)				11 090 120